NOUS CONTACTER

Par Internet

Par téléphone

edf.fr

application mobile : EDF & MOI mail: serviceclient@edf.fr

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

3004

(Service et appel gratuits) Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941 62978 ARRAS CEDEX 9

Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675034 (Service gratuit + prix appel)

NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE

Par internet

https://www.chequeenergie.gouv.fr

Par courrier

EDF TSA 81401 87014 LIMOGES Cedex 1

f Lieu de consommation

9 IMPASSE LES HAUTS DE **SERIGNAN** 34410 SERIGNAN

Titulaire du contrat

M. THOMAS THIBAULT

Votre contrat

N° de client : 5 022 283 659

N° de compte : 4 08 7 021 396 386 (numéro à transmettre pour le règlement de

vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"

• Point de livraison (PDL) : N° 24 310 853 716 996

• Puissance: 09 kVA • Heures Creuses

3H30-7H00 13H00-16H00 21H00-22H30

Document à conserver 5 ans



M. THOMAS THIBAULT 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN 34410 SERIGNAN

Facture du 10/11/2022

N° 27 282 096 084

Electricité (relevé Enedis) 137,84 € 23,32 €

Facture TTC 161,16 € Montant total 161,16 €

> Prélevé le 25/11/2022

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 07/01/2023.
- Relève automatique de votre compteur électricité vers le 07 de chaque mois.





€ Prélèvement automatique

Le montant de 161,16€ sera prélevé le 25/11/2022 sur le compte ci-dessous :

Titulaire du compte : M THOMAS THIBAULT Compte bancaire: FR2120041****10******020***

Détail de la facture du 10/11/2022 N°27282096084



Votre contrat Electricité

"Tarif Bleu" - 09 kVA - Option Heures Creuses - Compteur communicant n°03186462194334

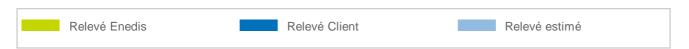
Horaires heures creuses - 3H30-7H00 13H00-16H00 21H00-22H30 - (peuvent varier de quelques minutes)

					Prix €HT/mois	Montant €HT	TVA
Abonnement							
Heures Creuses - 09kVA - du 08/11/22 au 07/01/23					12,22	24,44	5,5%
Total Abonnement (dont acheminement 22,10 €)						24,44	
	Relevé début	Relevé fin		Conso kWh	Prix €HT/kWh	Montant €HT	TVA
Consommation							
Heures Creuses - 09kVA - du 08/09/22 au 07/11/22	18583 (Enedis)	18938 (Enedis)		355	0,1149	40,79	20,0%
Heures Pleines - 09kVA - du 08/09/22 au 07/11/22	26268 (Enedis)	26692 (Enedis)		424	0,1458	61,82	20,0%
Total Consommation (dont acheminement 27,12 €)			779		102,61		
				Conso kWh	Prix €HT/ kWh	Montant €HT	TVA
Taxes et Contributions							
Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE)	1			779	0,00662	5,16	20,0%
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)				779	0,00100	0,78	20,0%
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CT.	A)					4,85	5,5%
Total Taxes et Contributions						10,79	
Total Electricité hors TVA						137,84	

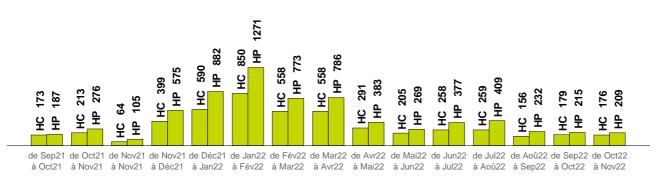
En conclusion

Total facture TTC du 10/11/2022	,16 € TTC
TVA 5,50 % sur un montant total de 29,29 €	1,61 € 161,16 €
TVA 20,00 % sur un montant total de 108,55 €	1,71 € Montant tota
Total facture hors TVA du 10/11/2022	7,84 €

Q Evolution de votre consommation facturée en kWh



♥ Votre consommation en Electricité





☐ Des infos à portée de main!

Des explications concernant les taxes et contributions sur particulier.edf.fr/taxes

Mieux comprendre les détails de votre facture sur particulier.edf.fr/facture

> Etre informé sur les prix sur particulier.edf.fr/prix

Q Pour votre information

Données personnelles

Nous vous invitons à consulter la mise à jour de notre charte de protection des données, disponible sur notre site particulier.edf.fr via l'onglet "Données personnelles" en bas de page. Vous pouvez aussi la demander à votre conseiller EDF, dont les coordonnées sont rappelées en première page de cette facture

Electricité: Le montant de la TICFE (CSPE) a évolué le 01/01/2022 et le 01/02/2022. Sur décisions des pouvoirs publics, le Tarif Réglementé de Vente a évolué le 01/02/2022. Le montant de la CTA a évolué le 01/08/2022. Plus d'information sur le site edf.fr.

La CTA, TICGN, CSPE, TCFE évoluent conformément à la réglementation CTA électricité : 21,93% de la part acheminement de l'abonnement

Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €.

Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité. Offre à tarif réglementé.

Origine 2020 de l'électricité de votre offre : 78,9% nucléaire, 12,2% renouvelables (dont 1,8% hydraulique), 8,2% gaz, 0,4% pétrole, 0,3% charbon. Origine 2020 de l'électricité vendue par EDF et indicateurs d'impact environnemental sur : www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf

Votre mode de consommation a peut être évolué. Assurez vous que votre consommation annuelle corresponde bien à l'option que vous ayez souscrite et si besoin, contactez nous!

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais

- Etape 1: vous adressez votre réclamation par internet à particulier edf.fr ou par courrier à EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941 62978 ARRAS CEDEX 9.
- Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation par internet à particulier edf.fr ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 31942 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Si vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Consommateurs, et si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez saisir directement et gratuitement le Médiateur de la Consommation du groupe EDF sur le site https://mediateur.edf.fr ou, par courrier au : Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir directement et gratuitement le médiateur national de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par courrier, au Médiateur national de l'énergie -Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics,

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur cgv.edf.com

